

# Bonne gouvernance et décentralisation (ProDeG)

La coopération allemande appuie le gouvernement togolais à la mise en œuvre du processus de décentralisation et déconcentration aux niveau national et local.

## Contexte

Le processus de **décentralisation et de déconcentration au Togo** a franchi une étape décisive avec la tenue des premières élections locales en juin 2019, après 32 ans d'interruption. Depuis, les communes togolaises ont vu leurs compétences renforcées pour mieux répondre aux besoins des citoyennes et citoyens et favoriser un développement local inclusif. Cependant, elles font face à des défis majeurs, notamment le manque de capacités techniques et financières, une gouvernance plus transparente et participative, ainsi que l'opérationnalisation effective des réformes en cours.

Le ProDeG s'inscrit dans sa quatrième phase. Il repose sur neuf ans d'accompagnement visant l'amélioration de l'administration communale, la décentralisation et la déconcentration. Aligné sur l'**axe 3 de la Feuille de Route Gouvernementale Togo 2025**, il contribue directement à la **Réforme 5 « Décentralisation et déconcentration »**, visant à renforcer les structures locales pour une gestion plus efficace des services publics et un développement territorial harmonieux.

En 2024, le Togo a organisé pour la première fois des élections régionales, à l'issue desquelles **179 conseillères et conseillers régionaux**, ont été sélectionnés, élevant la région comme dernier palier de décentralisation et marquant une avancée clé dans le processus de décentralisation du pays. Par ailleurs, le fait que le **Ministère de l'Aménagement et du Développement des Territoires (MADT)** ait été érigé en **ministère de plein exercice** de la Cinquième République consolide l'institutionnalisation de la décentralisation et renforce l'accent mis sur la mise en œuvre effective des politiques de développement territorial.

## Objectifs

Le ProDeG vise à améliorer la **gouvernance locale** en renforçant les capacités des collectivités territoriales à exercer pleinement leurs compétences.

Il contribue à faire de la gouvernance locale un **levier pour le développement territorial**, en appuyant les communes et les acteurs nationaux à mieux planifier, financer et mettre en œuvre des actions de développement adaptées aux besoins des populations.



|                      |                                                                                                                                                                                                                                        |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nom du projet        | Bonne gouvernance et décentralisation (ProDeG)                                                                                                                                                                                         |
| Sous mandat du       | Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)                                                                                                                                                      |
| Mis en œuvre par     | Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH                                                                                                                                                                     |
| Ministère de tutelle | Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie Coutumière (MATDCC)                                                                                                                              |
| Zone du projet       | Toutes les régions du Togo, dans les communes : Tône 1, Oti sud 1, Kozah 1, Dankpen 1, Tchaoudjo 1, Mo 2, Blitta 1, Ogou 1, Est-Mono 1, Haho 1, Agou 1, Ave 2, Zio 1, Lac 1, Vo 2, Oti 1, Doufelgou 1, Bassar 1, Sotouboua 2 et Wawa 1 |
| Volume financier     | 22,4 Mio. EUR                                                                                                                                                                                                                          |
| Durée totale         | Février 2022 - Janvier 2026                                                                                                                                                                                                            |

Les appuis s'articulent autour de quatre **domaines d'intervention** :

### 1. Planification du développement et gestion des investissements locaux :

Renforcement de la planification communale, gestion numérisée des finances locales, amélioration des recettes communales, marketing territorial et développement économique local, ainsi que la promotion de la participation politique et sociale.

### 2. Renforcement des capacités des collectivités territoriales :

Accompagnement des communes pour assumer pleinement leur rôle d'acteurs du développement local et de gestionnaires du développement territorial.

### 3. Mise en œuvre de la décentralisation et de la déconcentration :

Appui aux réformes nationales et à l'institutionnalisation des mécanismes de gouvernance locale.

### 4. Apprentissage mutuel et innovation :

Renforcement des synergies entre acteurs locaux pour relever les défis du développement territorial, à l'échelle nationale et internationale.



Photo de gauche : Abra, revendeuse de céréales au marché central de Kara, paie ses taxes à Pakouboto, collecteur au marché central de Kara.

Photo de droite : Francoise Otoy, couturière à Atakpamé, pose une question à propos du rôle des citoyennes et des citoyens.



François Menguelé,  
Chef de Programme  
francois.menguele@giz.de

Photo : Réunion du  
comité de pilotage  
en octobre 2024.

Un accent particulier est mis sur la transformation digitale comme levier transversal, permettant une modernisation des outils de gestion locale, une amélioration de la transparence et une participation citoyenne accrue.

## Approche

Le ProDeG accompagne la mise en œuvre des réformes de décentralisation et de déconcentration en renforçant les capacités institutionnelles et en professionnalisant la gestion locale. Son action est menée en collaboration avec le Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie Coutumière (MATDCC), le Ministère de l'Aménagement et du Développement des Territoires (MADT) et le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), ainsi qu'avec des partenaires stratégiques tels que la Commission de Gestion du Fonds d'Appui aux Collectivités Territoriales (CG-FACT), l'Agence Nationale de Formation des Collectivités Territoriales (ANFCT), l'École Nationale d'Administration (ENA), les universités publiques et la Faïtière des Communes du Togo (FCT).

L'approche repose sur un accompagnement structuré des collectivités territoriales à travers le développement et la mise en œuvre des **Plans de Développement Communaux (PDC)** et leurs déclinaisons opérationnelles en **Plans Annuels d'Investissement (PAI)**. En appuyant **20 communes partenaires**, le programme favorise la planification stratégique, l'amélioration des finances locales et la professionnalisation des administrations communales.

La participation citoyenne est au cœur des interventions, avec l'institutionnalisation des **Bureaux du Citoyen (BdC)**, la mise en place de cadres de concertation et de budgets participatifs pour renforcer l'inclusion des populations dans la gestion communale. Par ailleurs, l'intégration des outils numériques facilite la modernisation des finances locales et la transparence budgétaire.

Enfin, le projet encourage la mise en réseau des acteurs locaux, favorisant l'apprentissage mutuel et la diffusion de bonnes pratiques. Cette approche intégrée vise à rendre les collectivités plus autonomes et résilientes, tout en garantissant une gouvernance locale plus efficace, inclusive et alignée sur les priorités nationales et les Objectifs de Développement Durable (ODD).

## Résultats clés

Depuis février 2022, ProDeG a permis d'obtenir des avancées majeures dans la gouvernance locale, qui témoignent des progrès vers une gestion plus efficace, transparente et inclusive.

- **Amélioration des services communaux** : Accès renforcé aux services municipaux pour les habitantes et les habitants des 10 communes pilotes.
- **Augmentation des recettes** : Hausse moyenne de 19,24 % des recettes propres des 10 communes pilotes en 2023 par rapport à 2022.
- **Politique nationale de décentralisation** : Validation d'actualisation d'une politique incluant un plan d'action budgétisé.
- **Renforcement du cadre juridique** : Adoption de 14 actes législatifs, incluant le transfert de compétences en éducation, santé, eau et assainissement.
- **Participation citoyenne** : 10 communes disposent de BdC et de chartes de participation validées.
- **Planification locale** : Élaboration participative de 10 PDC et de PAI.
- **Mise en œuvre de 20 microprojets** issus des PDC, dont 20 % ciblent les besoins des femmes, jeunes et groupes marginalisés.
- **Modernisation de la gestion financière** : 10 communes pilotes utilisent une solution digitale innovante, SIG-Recette, pour optimiser la transparence et l'efficacité du recouvrement des recettes.
- **Marketing territorial** : 10 communes pilotes mettent en œuvre des stratégies de communication digitale, renforçant ainsi leur visibilité, leur attractivité économique et la participation citoyenne.
- **Développement des compétences** : Une plateforme de formation digitale de l'ANFCT comprenant 7 modules est opérationnelle.
- **Renforcement des capacités** : Environ 6 000 hommes et 1 300 femmes ont été formés dans le secteur de la décentralisation, couvrant divers domaines et niveaux de gouvernance.

Publié par Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH  
Sièges sociaux à Bonn et Eschborn, Allemagne

Date Février 2025  
Auteurs François Menguelé, Charlotte Wilczok, Bely Lokossa

Mandaté par Ministère Fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

Adresse Bureau de la GIZ au Togo  
159, Rue de l'OCAM  
01 BP 1510 Lomé  
+228 22 21 64 49  
giztogo@giz.de  
www.giz.de

En collaboration avec Ministère de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et de la Chefferie Coutumière (MATDCC)  
Ministère de l'Aménagement et du Développement des Territoires (MADT)  
Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)

Le contenu de cette publication relève de la responsabilité de la GIZ.